

## CAMPUS CONNEXION : DES ETUDIANTS SOLIDAIRES EN GUYANE POUR AGIR CONTRE LES INEGALITES

Le projet de développement d'une « franchise à but social » a vu le jour en Guyane, en 2017.

Partant du constat que sur certains territoires (en outre-mer, dans les villes moyennes et dans les territoires ruraux) l'offre de services n'est pas aussi diversifiée que dans les grandes villes universitaires, une réflexion à l'initiative de l'ANLCI et de ses correspondants régionaux a été menée avec de grands réseaux nationaux.

C'est ainsi qu'avec l'appui, entre autres, du ministère des Outre-mer, du CGET, du ministère de l'Education nationale, nous sommes passés de l'intention à l'action avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV).

Des étudiants solidaires se mobilisent pour favoriser l'accès à l'éducation de tous à Cayenne en Guyane, sur le modèle des actions conduites en métropole par l'AFEV ([www.afev.org](http://www.afev.org)) : accompagnements individualisés, troc des savoirs, volontariats en résidences et activités de quartier.

Les actions conduites par Campus Connexion visent à soutenir les quartiers prioritaires, l'engagement citoyen des étudiants, à contribuer à l'accès de tous à l'éducation et à la lutte contre l'échec scolaire, à la réussite des étudiants ainsi qu'au développement de la vie étudiante à l'Université de Guyane. Le pilotage de celles-ci est assuré par l'Association de Formation en Actions Sociales (AFAS), avec un accompagnement et un échange de compétences de l'AFEV.

Le bilan de la première année de Campus Connexion est très encourageant puisque près d'une centaine de personnes dans les quartiers prioritaires, enfants et adolescents ainsi que des adultes non francophones, ont bénéficié de l'appui d'étudiants bénévoles et de volontaires en Service Civique (accompagnement éducatif et échanges linguistiques notamment).

Cette initiative, sans être un modèle, peut tout à fait devenir une source d'inspiration pour poursuivre le développement de ce projet de franchise à but social.

En outre, Campus Connexion est l'illustration parfaite de l'importance pour une région comme la Guyane de pouvoir prendre appui sur une chargée de mission régionale.

En effet tout au long de ce projet Florence Foury a eu un rôle essentiel. Elle a d'abord permis d'établir un diagnostic pertinent, et adapté au contexte local et, parce qu'elle est en mesure de mobiliser des acteurs différents autour d'un projet commun, cette démarche originale a pu naître.

AFAS-GM, structure à laquelle Florence Foury est rattaché porte aujourd'hui le dispositif, qui est franchisé. C'est une garantie supplémentaire de qualité pour un réseau national comme l'AFEV.



🔗 Consulter le site [Campus Connexion](#)

🔗 Regarder le [Web Magazine « Ici et ailleurs »](#) des équipes de AFAS Guyane, avec les apprenants de Campus Connexion (7mn)

@ Eric Nédélec, coordonateur national de l'ANLCI - [eric.nedelec@anlci.fr](mailto:eric.nedelec@anlci.fr)

@ Florence Foury, correspondante régionale de l'ANLCI et directrice de AFAS Guyane - [afasgm.florence@gmail.com](mailto:afasgm.florence@gmail.com)

@ Elise Renaudin, directrice déléguée de l'AFEV - [elise.renaudin@afev.org](mailto:elise.renaudin@afev.org)

## « DEVELOPPER LES COMPETENCES DE BASE DES SALARIES, DES SOLUTIONS EXISTENT »

Découvrez le nouveau support produit par l'ANLCI, en partenariat avec l'Association nationale des Directions des Ressources Humaines (ANDRH):



Susciter une prise de conscience sur l'existence de l'illettrisme dans le monde du travail, outiller les acteurs de l'entreprise, de la formation pour que chacun puisse investir davantage dans le développement des compétences de base des salariés : tels sont les objectifs de ce nouveau support, conçu par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme en partenariat avec l'ANDRH.

Ce document fournit des chiffres, des repères, des présentations d'outils et ressources, pour accompagner et amplifier la mobilisation portée depuis des années sous l'impulsion de l'ANLCI par les partenaires sociaux et les branches professionnelles, pour faire reculer l'illettrisme dans le monde du travail.

Il est plus que jamais nécessaire de conduire chaque individu vers la maîtrise d'un socle de compétences de base, vers l'autonomie, vers la capacité d'apprendre à apprendre, et de l'amener à s'adapter aux évolutions du travail, à pouvoir transmettre son savoir, et à acquérir de nouvelles compétences.

📄 Télécharger le [livret pour les acteurs de l'entreprise](#)

@ Anaïs Borowiak, chargée de mission de l'ANLCI - [anaïs.borowiak@anlci.fr](mailto:anaïs.borowiak@anlci.fr)

## SANTÉ PUBLIQUE FRANCE : GUIDE DE LA COMMUNICATION UNIVERSELLE

L'ANLCI a été associée aux travaux d'élaboration du référentiel de Santé publique France paru le 30 mai dernier, sur un projet financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Ce guide « Communiquer pour tous : Guide pour une information accessible » propose des préconisations pour développer une information accessible à tous, selon les principes de conception universelle et en tenant compte des besoins des publics auxquels elle s'adresse.

Chacun reçoit au quotidien un flot d'informations, pour utiliser un transport, suivre un traitement médical, participer à une réunion de parents d'élèves ou encore choisir une assurance. Traiter cette dernière requiert la mobilisation de nombreuses compétences telles que la rechercher, lire, comprendre ou comparer.

Or, une partie de la population rencontre des difficultés pour accéder à l'information pourtant utile à la prise de décision et à la participation sociale et citoyenne.

Ce guide est le fruit d'un travail mené par des acteurs publics, des chercheurs et des associations impliquées sur les questions de littératie, d'accès à l'information, de participation sociale et de citoyenneté. Il suggère des pratiques à tous ceux qui souhaitent concevoir une information accessible à tous.

📄 Télécharger le [guide Communiquer pour tous](#)

@ Armelle Delamplé, chargée de mission de l'ANLCI – [armelle.delamplé@anlci.fr](mailto:armelle.delamplé@anlci.fr)



**Communiquer pour tous - Guide pour une information accessible**, Coll. *Référentiels de communication en santé publique*, Cécile Allaire, Julie Ruel



## Plan d'investissement dans les compétences

Au 21 juin 2018, 11 régions métropolitaines ont déjà signé une convention d'amorçage pour l'année 2018 et offrent donc des places de formation supplémentaires financées par l'Etat. Les régions ultramarines rédigent en ce moment les conventions.

Pour les régions qui ne s'engagent pas aux côtés de l'Etat, c'est Pôle emploi qui percevra les fonds supplémentaires et proposera le financement des places de formation.

Par ailleurs des appels à projets pour favoriser l'insertion des moins qualifiés ou pour soutenir les démarches de GPEC de branches, par exemple, font l'objet de dotations spéciales dans le cadre du PIC.

Egalement, l'État et les acteurs de l'IAE ont signé un accord pour la formation des salariés, dans le cadre du PIC, d'un montant de 20 millions d'euros pour 2018, puis d'un minimum de 40 millions d'euros par an jusqu'en 2022.

Le « cadre d'élaboration État – régions » des pactes régionaux d'investissement dans les compétences définira les axes pour lesquels l'État interviendra « en additionnalité » des régions pour les demandeurs d'emploi :

- Axe 1 : « Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective »
- Axe 2 : « Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés »
- Axe 3 : « S'engager dans la modernisation des contenus, des modes de mise en œuvre de la formation »

Les approches innovantes en termes de reconnaissance des acquis de l'expérience (à travers des dispositifs de VAE hybride, par exemple) et de reconnaissance des savoir-faire professionnels seront encouragées.

Parallèlement, les projets de réingénierie des contenus de formation pourront être soutenus afin de personnaliser les parcours. Il s'agit par exemple de former par le projet, par le faire, par les pairs, la formation à distance ou d'utiliser la réalité virtuelle ou l'intelligence artificielle.

 Consulter [100% inclusion | un appel à projets au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés](#)

 Lire le Grand dossier du ministère du Travail sur les [Pactes Régionaux d'investissement dans les compétences](#)

## Les plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme

### Le CREFOP normand a été consulté sur plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Un nouveau plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Normandie a été élaboré ces derniers mois sous l'impulsion du correspondant régional de l'ANLCI, Eudes de Morel, avec le souci de donner à voir les moyens, les solutions et les priorités qui sont données à la prévention et la lutte contre l'illettrisme en Normandie.

Résultat d'un travail de mobilisation des principaux financeurs engagés contre l'illettrisme, le plan régional a été présenté devant le CREFOP normand du 11 juin 2018 en présence de Fabienne Buccio, Préfète de Région, de David Margueritte, Vice-Président de la région Normandie et d'Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI. Ce document partenarial de référence détaille les modalités de coordination entre les différents intervenants afin d'améliorer la prise en charge des personnes confrontées à l'illettrisme.

Le plan sera soumis à l'approbation de l'assemblée régionale avant d'être signé début septembre à l'occasion des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme.

@ Eudes de Morel, correspondant régional de l'ANLCI - [eudes.de-morel@normandie.gouv.fr](mailto:eudes.de-morel@normandie.gouv.fr)

### Elaboration de la feuille de route pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme en Nouvelle-Aquitaine

Le 19 juin dernier, une soixantaine d'acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme se sont réunis à la médiathèque d'Angoulême pour travailler sur les six axes de la feuille de route régionale. Ainsi, chacun a pu formuler des idées et des préconisations pour sa mise en œuvre opérationnelle et son appropriation sur le territoire.

La feuille de route sera présentée en réunion plénière du CREFOP le 22 octobre 2018 avant sa signature officielle.

@ Brigitte Thévenot, correspondante régionale de l'ANLCI – [brigitte.thevenot@alpc.gouv.fr](mailto:brigitte.thevenot@alpc.gouv.fr)

### Renouvellement du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Auvergne Rhône Alpes

Le nouveau plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme Auvergne-Rhône Alpes est en cours d'élaboration. Sous l'impulsion de la correspondante régionale de l'ANLCI positionnée auprès du Préfet de région, Anne Mességué, les travaux ont débuté le 14 mai dernier et se poursuivent par la tenue de réunions départementales et interdépartementales entre juin et juillet. L'objectif est de définir avec les partenaires institutionnels et les acteurs concernés des priorités d'action articulées autour de la prévention et de la formation des jeunes et des adultes relevant de situation d'illettrisme. Les centres ressources illettrisme sont associés étroitement à ce travail et assurent l'appui opérationnel à la mise en place des rencontres départementales et interdépartementales. Une rencontre régionale de synthèse sera organisée à l'automne.

@ Anne Mességué, correspondante régionale de l'ANLCI – [anne.messegué@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:anne.messegué@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)

## Réunion du comité consultatif de l'ANLCI, le 15 mai 2018 à la Cité des Sciences et de l'Industrie

Plus d'une centaine de personnes étaient réunies, le 15 mai dernier à la bibliothèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour une réunion du comité consultatif de l'ANLCI à laquelle étaient également conviés les administrateurs du GIP, les chargés de mission régionaux de l'ANLCI et les Centres Ressources Illettrisme de tous les territoires.

A cette occasion, l'ANLCI a proposé une première version du « Pacte pour agir contre l'illettrisme » qui résulte d'une volonté commune de l'agence et de ses partenaires de la société civile de toujours mobiliser tous les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme mais également de continuer à nommer le problème. En effet, ce sont là, de l'avis de tous, les conditions sine qua non pour relever le défi qui est le nôtre : accompagner les personnes vers la liberté et l'autonomie.

Cette version « martyr », fruit du travail des membres du comité consultatif réunis le 25 janvier 2018 a été questionnée une nouvelle fois avec et par tous les acteurs en présence. La version définitive devrait paraître à l'occasion des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, en septembre prochain.

Au court de cette journée de travail et d'échanges, la campagne de sensibilisation 2018 : « Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls. » a été dévoilée. Sa déclinaison de 3 affiches et 3 cartes postales sur lesquelles figurent des apprenants de l'association CLÉ (95) est désormais disponible sur demande auprès de Carole Coulibaly – [carole.coulibaly@anlci.fr](mailto:carole.coulibaly@anlci.fr)



Enfin, la journée était placée sous le signe de l'action culturelle puisque la matinée a été ponctuée de saynètes, proposées par la Cie l'Echappée Belle et que l'après-midi était consacrée à la parution de l'ouvrage « Détours & Déclics » de Michel Kneubühler et au film « Les orages, ça finit par passer... » de Philippe Worms tous deux réalisés à l'initiative du Ministère de la Culture (DGLFLF) dans le cadre de l'appel à projet « Action culturelle et langue française ». Claire Extramiana, chargée de mission auprès du délégué général Loïc Depecker était présente, aux côtés des deux auteurs pour rappeler le contexte de ces



créations et tout l'intérêt que présentent les activités culturelles dans le parcours d'un apprenant.

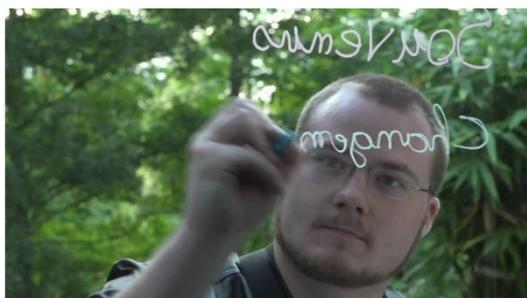
L'ANLCI a largement apporté sa contribution à ces travaux puisque elle a, d'une part, participé au jury de l'appel à projets et d'autre part, Éric Nédélec, coordonnateur national a été le grand témoin d'un des chapitres de cet ouvrage, consacré aux territoires.

La DGLFLF continue de présenter et faire vivre ces supports, sur tous les territoires. Elle co-organise, notamment, avec la DRAC Occitanie et en collaboration avec la Boutique d'écriture et la médiathèque Émile Zola, le Centre de création du 19 et le réseau Appropriation - réappropriation de la culture (ARC), une Journée « Action culturelle et langue française ».

Cette journée se tiendra le vendredi 29 juin à partir de 9 h 30 à l'auditorium de la médiathèque Émile Zola à Montpellier.

Au programme de celle-ci : découverte du livre Détours et déclics - Action culturelle et langue française et projection du film documentaire « Les orages, ça finit par passer », suivie d'un échange avec le public. En présence de Michel Kneubühler, coordinateur de l'ouvrage, et Loïc Depecker, délégué général à la langue française et aux langues de France.

@ Pour s'inscrire à cette journée, écrivez à : [aaplanguefrancaise@culture.gouv.fr](mailto:aaplanguefrancaise@culture.gouv.fr)



Consulter [la bande annonce du film documentaire Les orages ça finit par passer d P. Worms](#)

## Fondation du Football : Remise des prix des Trophées Philippe Seguin, le 30 mai 2018

Eric Nédélec et Ludovic Bénas ont participé aux jurys des trophées Philippe Séguin, organisés par le Fondation du football, membre du comité consultatif de l'ANLCI.

Ces trophées visent à identifier, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes mises en œuvre par les clubs de football amateurs et professionnels autour des thématiques :

- Fair-play et Citoyenneté ;
- Egalité des chances ;
- Santé et Environnement.

Ces actions auprès de jeunes footballeurs participent grandement à la prévention de l'illettrisme et permettent de mettre en avant tout le rôle éducatif joué par les clubs de football.



Cette année, quatre lauréats ont été récompensés dans chaque catégorie. Egalement, trois Grands prix ont été décernés à :

- l'AF Garenne Colombes, dans la catégorie Fair-play et Citoyenneté, pour son action « Les étoiles du football »
- l'Union Athlétique Niort Saint-Florent, dans la catégorie Egalité des chances, pour « Pas de football sans toi-t »
- le SPUC Foot Saint Pée pour son travail autour de l'« Eco training » dans la catégorie Santé et Environnement

La cérémonie de remise de prix qui s'est tenue le 30 mai 2018 au Pavillon d'Armenonville à Paris a également été l'occasion de fêter les 10 ans des Trophées Philippe Seguin.

 En savoir plus sur le [Fondation du football](#)

## Au-delà des lignes : concours d'écriture en milieu carcéral

Pour la troisième année consécutive, l'ANLCI, en la personne d'Eric Nédélec, coordonnateur national, participe au jury du concours littéraire organisé par la fondation M6 dans le cadre des ateliers d'écriture qui se déroulent en prison. Le thème retenu pour cette 3<sup>e</sup> édition : « Demain ».

Malgré la difficulté pour entrer dans ce thème compte tenu du contexte, la production écrite a été, cette année encore, d'une très grande qualité. Aussi, les débats pour départager les vainqueurs ont été très animés.

Ce jury est constitué d'écrivains, comme Maxime Chattam ou de journalistes, comme Nathalie Renoux (marraine de la fondation) qui s'engagent à passer du temps avec les détenus lors des ateliers d'écriture.

La remise des prix aura lieu le 26 juin à Fleury-Mérogis et tous les textes, récompensés ou non, donneront lieu à la publication d'un recueil. Dès lors, nous vous proposerons quelques textes choisis parmi ceux qui ont trouvé écho au sein de l'ANLCI.



## Journée nationale du soutien à la parentalité le 30 mai 2018

La Direction générale de la cohésion sociale a présenté, le 30 mai dernier, au ministère des Solidarités et de la Santé, la stratégie nationale de soutien à la parentalité ainsi que les modalités retenues pour le suivi de sa mise en œuvre.

L'occasion pour les services de l'Etat, collectivités, organismes de protection sociale et associations d'échanger, de réfléchir et de coordonner leurs efforts pour les cinq prochaines années afin de répondre toujours mieux aux attentes des familles.

L'ANLCI a participé aux travaux en amont pour favoriser l'accessibilité des parents en situation d'illettrisme aux dispositifs existants.

Un enjeu de taille lorsqu'on sait que 69 % des personnes ne connaissent pas les actions de soutien à la parentalité à proximité de chez eux (Enquête UNAF – Etre parents d'enfants de 6-12 ans).

@ Christelle Leblanc, chargée du suivi des Actions Educatives Familiales – [christelle.leblanc@anlci.fr](mailto:christelle.leblanc@anlci.fr)



## Congrès CFDT du 4 au 8 juin 2018

Du 4 au 8 juin à Rennes, l'équipe nationale ANLCI a été mobilisée à l'occasion du 49e Congrès confédéral de la CFDT.

Un stand, mis gracieusement à disposition du GIP ANLCI, a facilité les échanges et les présentations d'outils en direction des militants.

Comment mieux repérer les difficultés, comment sensibiliser ses collaborateurs aux problématiques de l'illettrisme, comment faciliter l'accès à la certification CléA ? Quelles sont les actions possibles dans le monde de la santé, de l'action sociale, de l'industrie, de la fonction publique, etc. ?

Autant de questions auxquelles les outils de l'ANLCI et de ses partenaires peuvent contribuer à répondre.

Le Secrétaire Général de la CFDT, Laurent Berger, s'est rendu sur le stand de l'ANLCI afin d'échanger avec les équipes et le Directeur, Hervé Fernandez, sur les efforts à poursuivre, collectivement, pour les salariés les moins qualifiés.



## L'éducation financière et la Banque de France - Contribuez à concevoir et tester les outils proposés par l'opérateur national d'éducation financière

Nommée depuis fin 2016, opérateur national en éducation économique, budgétaire et financière par le gouvernement français, la Banque de France a déterminé une stratégie comportant 4 piliers :

- développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes ;
- développer les compétences à mobiliser pour l'accompagnement des personnes en difficulté financière ;
- soutenir les compétences budgétaires et financières tout au long de la vie ;
- donner à tous les publics, les clés de compréhension des débats économiques.

Pour s'assurer qu'elles soient compréhensibles par tous, la totalité des productions d'éducation financière va être relue par l'ANLCI.

De nouveaux supports et outils qui nécessitent d'être testés ont également été développés : une application mobile pour calculer son reste pour vivre ; un jeu pour tous les âges sur l'assurance, les moyens de paiement, le budget mais aussi le crédit ; un portail intranet...

Vous souhaitez aider et contribuer à la mission de la Banque de France ? Alors rejoignez-là pour tester ses outils !

 Pour s'inscrire, écrivez à [EDUCFI@banque-france.fr](mailto:EDUCFI@banque-france.fr)

## Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme : des réunions d'information et de mobilisation pour les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme sur tous les territoires

Avec l'appui de l'équipe nationale et des Centres Ressources Illettrisme, les chargés de mission régionaux de l'ANLCI ont organisé, sur leurs territoires, des réunions d'information et de mobilisation pour la 5e édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme qui se tiendront partout en France du 8 au 15 septembre 2018.

Ces rendez-vous territoriaux ont prouvé la force des maillages locaux. Ils ont également permis à de nombreux acteurs de se rencontrer et d'imaginer des coopérations pour la huitaine de septembre et à plus long terme.

En Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, La Réunion, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont plus de 150 acteurs qui se sont retrouvés. Représentants d'associations, d'agences ou de Directions régionales de Pôle emploi, des Direccte, des CESER, des Rectorats, des Fondations, des Villes, des CNFPT, des Missions locales, des OPCA, des conseils départementaux, des centres ressources illettrisme, des bibliothèques et médiathèques, des organismes de formation..., tous ont montré un vif intérêt pour la dynamique nationale initiée par l'ANLCI chaque 8 septembre et pour les actions entreprises par chacun d'entre eux sur leurs territoires respectifs, tout au long de l'année.



@ Ophélie Raveaud, suivi des labellisations – [ophelie.raveaud@anlci.fr](mailto:ophelie.raveaud@anlci.fr)



### Premiers résultats de la Stratégie Nationale pour un numérique inclusif

La transformation numérique ne revêt pas qu'un enjeu technologique, c'est aussi un enjeu social et culturel.

La réussite d'un plan de transformation dépend de la capacité de chacun à s'appropriier les nouveaux usages et donc à monter en compétences. Cela ne doit pas être réservé aux plus agiles, ni aux plus favorisés.

Ainsi, le rapport remis lundi 28 mai 2018 à Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, propose 6 piliers sur lesquels s'appuie la stratégie pour un numérique inclusif :

- ✓ Adopter une démarche collective et convaincre de l'importance de l'inclusion numérique
- ✓ Être au service des usagers et aider chaque personne en contact avec des publics à les accompagner et à les faire monter en compétence
- ✓ Révéler les lieux de médiation numérique et les aider à se structurer pour leur donner des capacités supplémentaires
- ✓ Mieux mobiliser les financements disponibles
- ✓ Soutenir la méthode dans tous les territoires
- ✓ Mettre en place un événement national - Numérique en Commun(s) - dédié à l'inclusion et aux cultures numériques.

Ces recommandations résultent d'ateliers territoriaux organisés depuis janvier dernier, de consultations en ligne et d'auditions. Parmi ces dernières figure la contribution du directeur de l'ANLCI afin que le numérique inclusif profite aux personnes en situation d'illettrisme.

Il convient de signaler que les rapporteurs ont défini trois niveaux d'accompagnement au numérique : les urgences numériques ; l'inclusion numérique et la montée en compétence. Ils ont notamment proposé d'inscrire la culture et la compétence numérique de base au cœur des parcours de formation de tous les citoyens par la mise en place d'un parcours de compétences « PIX Grands Débutants ».

D'ores et déjà, une plateforme a été mise en ligne pour aider au déploiement des stratégies locales. Cette plateforme agrège des ressources, outils et bonnes pratiques et vise à être alimentée, enrichie par les collectivités et acteurs locaux.

Egalement, un kit d'intervention rapide proposant des outils pour mieux accompagner les personnes en difficulté avec le numérique est mis à disposition des acteurs qui ne sont pas des professionnels de la médiation numérique mais interviennent auprès des publics (travailleurs sociaux, agents de services publics, etc.).

Enfin, la 1<sup>ère</sup> édition de l'événement national « Numérique en commun(s) » aura lieu les 13 et 14

septembre prochain à Nantes. Un appel à contributions est ouvert jusqu'au 19 juillet sur le site dédié à cet événement.



MISSION  
SOCIÉTÉ  
NUMÉRIQUE

-  Télécharger [le rapport](#)
-  Se rendre sur [la plateforme](#)
-  Consulter [les Kits](#)
-  Proposer [une contribution](#) à l'événement national

### Journée 100 % Ado pour le bilan 2017-2018 du projet Numook de Lecture Jeunesse, le 5 juin 2018

Numook est un projet de Lecture Jeunesse, membre du comité consultatif de l'ANLCI, qui permet à des collégiens, lycéens et jeunes apprentis d'écrire et d'éditer leur livre numérique. Ce projet de prévention vise à valoriser la créativité des jeunes, à leur (re)donner le goût des mots, par des activités d'écrits collectifs.

Ainsi, l'ANLCI fait partie du comité consultatif de ce projet aux côtés de nombreux autres partenaires comme la Ligue de l'enseignement, l'ABF, le Centre National du Livre, l'AFEV...

Le 5 juin dernier, Elie Maroun a donc participé à la journée la restitution nationale des ebooks pour tous les établissements participant au projet. A l'occasion de cette Journée 100 % Ado, la parole a été donnée en priorité aux jeunes, à leurs enseignants et aux autres acteurs impliqués (CANOPE, Médiathèque de Cergy, Labo des histoires...). Parmi les projets présentés figurait celui du CFA BTP de Tulle qui avait reçu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » lors des JNAI 2017.

L'ensemble des enseignants ont témoigné du sens, du goût retrouvé pour la lecture et l'écriture.

-  Plus de renseignements sur [le projet Numook](#) à consulter sur le site de Lecture Jeunesse

## Comité de Pilotage de l'Agenda Européen pour la Formation des Adultes (AEFA)

L'AEFA a pour objectif d'expérimenter des projets nationaux en cohérence avec les orientations européennes. Ses orientations pour la phase 2018 – 2019 s'inscrivent dans la thématique de développement des compétences, qui est au cœur des enjeux européens et nationaux.

Ainsi, les travaux initiés lors de la précédente phase et qui sont en lien avec cette thématique seront poursuivis pour les deux années à venir. Il s'agit des compétences transversales et des actions de Formation En Situation de Travail (FEST). A ceux-ci s'ajoutent des échanges européens, qui prennent notamment appui sur la plateforme EPALE (communiquer les pratiques françaises et les enrichir de celles des pays de l'Union Européenne).

Par ailleurs, les activités devront contribuer à la préparation de la programmation européenne post 2020. Cette dernière devrait confirmer la volonté d'investir sur le capital humain dans le cadre d'un « programme inclusif ».

L'ANLCI participe au COPIL de l'AEFA depuis sa création en 2013. Outre l'ANLCI, ce comité de pilotage regroupe des Services des ministères suivants : Education Nationale (DGESCO), Jeunesse (DJEPVA), Travail (DGEFP), Justice (DAP), Agriculture et Alimentation (DGER), Armées (EPIDE), Outre-mer (SMA), ainsi que les acteurs nationaux suivants : AGEFOS-PME, APCMA, ARF, CNEFOP, Ecole de la 2e chance, Fédération des entreprises d'insertion, FPSPP, INFREP/IP2A, OPCALIA, Pôle emploi, Centre Inffo.

## Pour que la transformation numérique profite à tous les salariés... Une étude d'UNIFORMATION

En collaboration avec l'ANLCI, UNIFORMATION a conduit la 1<sup>ère</sup> étude, en France, sur la transformation numérique des entreprises en lien avec les salariés en difficulté avec les compétences de base.

Les projets proposés dans le monde du travail n'abordent pas encore la prise en charge de ces salariés en difficulté avec les compétences de base. Cette étude permet de mieux comprendre les enjeux de la transformation numérique dans le monde du travail et de proposer des solutions qui fasse du numérique une opportunité pour ces personnes.

Réalisée par Antipodes Ingénierie, cette étude prend appui sur une enquête menée auprès de 109 entreprises adhérentes à Uniformation, des branches professionnelles de l'aide à domicile (ALISFA, ESH, OPH, et Régies de quartier) et de 73 organismes de formation aux compétences de base.

Elle révèle, entre autres, que 2/3 des entreprises placent la transformation numérique au cœur de leur activité et que ce même numérique accentue les besoins en maîtrise des savoirs de base. Aussi, l'étude fournit des fiches pour comprendre les enjeux et agir en fonction des profils des salariés, en identifiant les fragilités. Elle préconise des actions, notamment en matière de montée en compétences des personnes pour réussir collectivement les évolutions attendues : parcours de sensibilisation, d'accompagnement et de développement de la compétence numérique de base des salariés, par exemple.

A la suite de cette étude, un appel d'offres de formation sur l'accompagnement des professionnels face à la fracture numérique des usagers a été introduit au catalogue national de formations 2019 d'Uniformation.

Une présentation des constats et préconisations de cette étude aura lieu lors des prochains temps forts et réunions proposées par l'ANLCI et Uniformation.

## Résultats du sondage CSA et SPS sur l'illectronisme

Le Syndicat de la presse sociale (SPS), partenaire de l'ANLCI et membre de son Comité consultatif, et l'institut CSA ont présenté le 26 juin dernier les résultats de l'étude qu'ils ont menée sur « l'illectronisme » en France.

Avec cette étude le SPS a voulu alerter sur l'exclusion numérique, qui serait considérée comme une nouvelle solitude.

En effet, la moitié des personnes interrogées ont ressenti une sensation de décalage avec leur entourage ou le sentiment que leurs activités étaient limitées à cause de l'emploi indispensable d'Internet.

L'enquête a notamment montré que 23 % de cette population n'est pas à l'aise avec le numérique, dont 12 % qui ne se sont jamais connectés à Internet.

15 % des personnes interrogées considèrent que les outils numériques sont difficiles ou très difficiles à utiliser. Cette catégorie fait partie sans doute des 19 % des français qui, au cours des 12 derniers mois, ont renoncé à faire une démarche parce qu'il fallait la faire en ligne. Dans un cas sur quatre, il s'agissait d'une démarche administrative.

Considérées comme « abandonnistes », plus que la moitié de ces personnes souhaite progresser pour mieux maîtriser le numérique et cherche à se faire accompagner face à leurs difficultés.

 Télécharger le rapport [« L'illectronisme en France »](#)



**Les  
infos  
flashs  
du mois**

**JOURNEES NATIONALES D'ACTION CONTRE  
L'ILLETTRISME,  
5<sup>E</sup> EDITION**

Plus que quelques jours pour demander le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » et ainsi voir son événement recensé dans le **programme national** au format **papier distribué à la presse nationale**

N'attendez plus !

@ [jnai@anlci.fr](mailto:jnai@anlci.fr)

**C'EST EN LIGNE**

**Challenge régional Pôle emploi Normandie « une Agence,  
une Action ! »**

Le Challenge régional " une Agence, une Action ! " incitait chaque agence à mettre en place une action favorisant le développement des compétences de base lors des JNAI 2017. Plus de 100 initiatives ont été engagées par les 50 agences de Normandie.

Découvrez [le bilan de cette action](#)

[et le film d'illustration](#)

---

**Le cahier thématique Pour un numérique inclusif,  
produit dans le cadre du Labo de l'Agence nouvelle des  
solidarités actives (ANSA),  
avec la participation de l'ANLCI**

« Pour un numérique inclusif », est un livret qui aborde la question des usages du numérique pour les personnes en situation d'illettrisme. Il inclut une tribune d'Elie Maroun, chargé de mission national ANLCI.

Télécharger le [cahier thématique](#)

Informations auprès d'Elie Maroun, chargé de mission de l'ANLCI –  
[elie.maroun@anlci.fr](mailto:elie.maroun@anlci.fr)